

APPROCHE ET TRANSFORMATION CONSTRUCTIVES DES CONFLITS®

Cursus 2 professionnalisant 2022 « Devenir intervenant·e en ATCC® »

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Responsable d'entité, Formateur-formatrice,

Accompagnateur-accompagnatrice d'équipe, Consultant.e

Public visé: professionnel·le ayant suivi avec succès le Cursus 1 ATCC®

Objectif général:

Être capable de mettre en œuvre les outils et les méthodes de l'ATCC® et d'adopter une posture professionnelle face aux situations conflictuelles en tant que formateur-formatrice, accompagnateur-accompagnatrice d'équipe/consultant.e, ou responsable d'entité afin de faire progresser sa pratique professionnelle.

Pré-requis :

- être Certifié·e en ATCC® Cursus 1 Pratique
- rédiger un contrat d'objectif identifiant l'objectif professionnel poursuivi. Rédigé d'après un modèle, ce document donnera lieu à un entretien préalable avec la responsable du Cursus
 2. Il servira de base lors des entretiens avec un e formateur trice référent et au moment du bilan de formation.
- avoir au moins l'équivalent d'une année d'expérience d'animation de groupe ou d'équipe.

Recommandation:

Être intervenant.e en ATCC implique de travailler au plus près des difficultés et de la souffrance des personnes. Cela nécessite un travail sur soi, en thérapie, afin de développer sa capacité de distanciation et d'analyse indispensables au respect de l'éthique relationnelle.

S'engager en thérapie permet d'analyser et de repenser sa posture professionnelle, en responsabilité et en humilité, en tant que garant.e, à partir de son propre vécu, notamment du conflit et du pouvoir.

¹ Responsable d'entité : administrateur-trice, directeur-trice, manager, chef-fe de service ou responsable de projet

Compétences acquises en fin de formation :

En fin de formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Se connaître en tant que professionnel·le
- Instituer une dynamique constructive de groupe
- Se tenir comme intervenant e devant et dans un groupe
- Accompagner une organisation
- Faire coopérer des acteurs de cultures et/ou métiers différents
- Transformer le chaos émotionnel au sein d'un groupe
- Intervenir en situation de crise
- Confronter avec l'art et la manière
- Préparer et conduire un accompagnement d'équipe, d'une organisation et/ou une formation en ATCC®
- Développer son activité professionnelle

La formation à vocation certifiante ouvre la possibilité d'obtenir la certification « Accompagner et former à la transformation des conflits avec la méthode de l'ATCC® » (en cours de dépôt au Répertoire Spécifique de France compétences) cf. annexe 1 en fin de la présentation détaillée de formation

ATCC Institut est enregistré à la Préfecture d'Occitanie comme organisme de formation sous le numéro 73-12-00386-12.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Référencé par le CARIFOREF Occitanie.

Référencé DATADOCK

Certifié QUALIOPI au titre des actons de formation

Possibilité de prise en charge par les OPCO, le FNE, Pôle emploi
sous réserve de leur acceptation préalable



Le cursus professionnalisant se compose de 4 modules décrits ci-dessous

Objectif de chaque module (4 jours/module sauf le module 4 qui en comporte 6 avec les épreuves de certification)	
Module 1	Développer son pouvoir d'agir et celui des clients
Module 2	Intervenir de façon constructive avec l'ATCC®
Module 3	Faire face aux dysfonctionnements organisationnels
Module 4	Exercer professionnellement avec l'ATCC® + session de certification

Module 1 : Développer son pouvoir d'agir et celui des clients, en tant qu'intervenant-e en ATCC® | du 24 au 27 janvier 2022

- Se connaître comme professionnel.le: mettre en cohérence ses pratiques et ses valeurs et affermir une dynamique personnelle permettant une pratique professionnelle de qualité en état d'attention et de façon fluide (flow).
 - Définir et formaliser un **projet professionnel**, d'intervenant.e en ATCC, cohérent avec son parcours professionnel précédent
 - Créer une dynamique constructive avec un groupe
 - Se connaître et se projeter dans un **contrat d'objectif pertinent** au regard de ses capacités de développement professionnel
 - Renforcer sa posture professionnelle en prenant conscience de ses préjugés et valeurs, en empathie avec les clients
- Instituer une dynamique constructive de groupe : développer ses capacités à animer une intervention permettant de lever les freins à l'engagement et de (re)mobiliser une équipe (ex : organiser un séminaire de cohésion d'équipe)
 - Développer ses capacités à intégrer un réseau, à renforcer et élargir les **opportunités** partenariales
 - Accompagner la structuration d'un groupe via la définition, la répartition et la mise en œuvre des responsabilités
 - Créer un cadre de sécurité dans le face à face avec le groupe
 - Sécuriser les personnes dans les relations au sein du groupe
 - Faire face aux **résistances** de l'individu, du groupe et/ou de l'institution
 - Identifier les réseaux nécessaires à un e professionnel le et y inscrire son activité
 - Connaître l'intention du réseau ATCC et identifier les opportunités d'y contribuer

Module 2 : Intervenir de façon constructive avec l'ATCC® du 07 au 10 mars 2022

- Se tenir comme intervenant.e devant et dans un groupe : assurer le cadre et la relation et favoriser évolutions et/ou apprentissages.
 - Ancrer les apprentissages : Identifier les éléments favorisant les apprentissages
 - Faire face aux perturbations
 - Définir des critères d'auto-évaluation au préalable
 - Renforcer son professionnalisme grâce à une coopération avec d'autres professionnel·les et à la capitalisation d'expériences et d'expérimentations (retour d'expérience, inter-vision)
 - Organiser la **clôture** d'une intervention afin de renforcer les dynamiques individuelles et de groupe
- Accompagner une organisation et installer des méthodes constructives de travail: développer ses capacités à accompagner le client/l'équipe à monter en compétences, dans la transformation profonde des relations — entre personnes de cultures professionnelles différentes — et de l'organisation, grâce à des méthodes collaboratives répondant directement à leurs besoins.
 - Présenter l'outil PISTES
 - Utiliser l'outil PISTES pour identifier la dynamique et les rôles dans un conflit
 - Analyser une **demande** d'intervention
 - Concevoir une proposition
 - Réaliser un programme d'intervention
 - Repérer les apprentissages de type 2
 - Mettre à jour les **représentations** dans un groupe

 Mettre en œuvre les conditions de la coopération par des méthodes constructives de travail : méthode d'animation de réunion, de coopération, d'intelligence collective, de méthode agile.

Module 3: Faire face aux dysfonctionnements organisationnels du 09 au 12 mai 2022

- Intervenir en situation de crise : développer ses capacités à proposer des approches qui permettent de faire cesser concrètement les maltraitances.
 - Reconnaître et **analyser** une situation de crise
 - Activer des réflexes élémentaires pour enrayer l'approfondissement d'une crise
 - Organiser la sortie de crise par la ré-instauration de garants et de rites
- > Transformer des organisations
 - Partager une vision claire de ce qu'est un système fonctionnel
 - Développer des dynamiques essentielles : confiance, confrontation, engagement, responsabilisation, résultat
 - Tenir sa position de garant grâce à l'intervention systémique
 - Faire avec le **chaos** et rester fonctionnel dans un environnement dysfonctionnel
- Pratiquer l'écoute active : développer ses capacités d'accueil et de menée d'entretien, permettre à la personne/client/collègue d'accéder à des informations pertinentes et accompagner des transformations constructives.
 - Définir et mettre en pratique les éléments clefs de l'écoute active
 - Conduire un entretien structuré à partir d'une intention clairement définie
 - Être en capacité d'intégrer des éléments de polarités actives simultanément pour se positionner en tant que garant
- Confronter avec l'art et la manière : développer ses capacités à modéliser des confrontations adaptées et bienveillantes.
 - Faire face aux accusations
 - Se positionner de façon claire et assertive face aux transgressions

Module 4 : Exercer professionnellement avec l'ATCC® | du 27 juin au 30 juin 2022 + épreuves de « Certification » les 01 et 02 juillet 2022

- Cadrer, conduire et clore une intervention : développer ses capacités à rédiger une proposition d'intervention, un rapport, construire une unité de formation
 - Cadrer et piloter une intervention (note de cadrage, conception d'un déroulé, co-pilotage)
 - Connaître et mettre en œuvre les étapes obligatoires d'une intervention conforme à la réglementation (avant, pendant après)
 - **Clore** une intervention (avec le groupe, appréciation, bilan, note de risque, retour d'expérience, maintenir le lien)
- Structurer son projet professionnel et vendre ses prestations: structurer et réussir un projet professionnel viable en prenant en compte le contexte.
 - Décrire clairement son projet professionnel et son offre
 - Préciser sa cible en termes de clientèle
 - Clarifier son modèle économique
 - Réaliser sa **brochure** de présentation
- Créer et entretenir un réseau :
 - Coopérer au sein d'un réseau de professionnels·les

MÉTHODES DE FORMATION

- installation et entretien d'un cadre de **sécurité** pour faciliter l'expression sensible personnelle
- analyse critique des expériences de chaque participant.e et des processus dans le groupe en formation, méta-niveau
- méthodes de confrontation et de responsabilisation
- méthodes d'apprentissage et d'évaluation pratiques issues d'expériences réelles
- mises en situation précédées ou suivies d'apports conceptuels
- supports d'entraînement favorisant l'acquisition d'attitudes et de comportements réalistes
- méthodes de prévention et d'intervention en situation de crise
- durant chaque module, un temps dédié aux groupes d'inter-vision (travaux entre stagiaires à leur initiative) est mis en place, ainsi qu'un entretien individuel avec un.e référent.e personnalisé.e qui permet à chaque participant.e de faire le point sur ses acquis, ses questionnements, ses travaux personnels, lectures, expérimentations, etc
- à l'issu de chaque module, les participant.e.s rédigent l'analyse d'une situation professionnelle en lien avec la thématique abordée. Chaque écrit donne lieu à un temps de supervision avec un formateur ou une formatrice et 3 stagiaires maximum. Les objectifs de la supervision sont de vérifier la compréhension et l'appropriation des concepts et outils et de s'entraîner à proposer du feedback. Le formateur/la formatrice pourra demander un écrit complémentaire avant de valider le module de formation.
- documentation (livres, articles...) à disposition pendant les modules
- remise d'un dossier d'apports conceptuels de référence et de fiches pratiques à chaque module
- bibliographie, sitographie

INDICATEURS DE RESULTATS:

Lors du précédent Cursus Professionnalisant (2020),

- 100 % des stagiaires ont été satisfait.e.s dont 71 % de très satisfait.e.s
- 100 % des stagiaires ont été présent es tout au long de la formation
- 86 % des présent.es sur l'intégralité de la formation ont validé le Cursus 2 ATCC Professionnalisant
- 100 % des présent es ont commencé à développer une activité professionnelle avec les acquis de la formation.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- **lieu de la formation** : Rodez (Aveyron), en résidentiel (chambre confortable individuelle ou partagée). Accès en train direct depuis Paris ou Toulouse.
- durée de la formation et épreuves de certification
 - > 18 jours de présentiel, soit 122h
 - ➤ 4 demi-journées de supervision, en distanciel, soit 14h
 - > 50 heures de travail personnel (lecture, expérimentation, production personnelle)
 - > Soit un total de **186 heures de formation**
- horaires de formation lors des modules :
 - lundi: 14h à 18h30
 - mardi et mercredi : 8h45 à 12h15 / 15h à 18h30 / 20h à 21h30
 - jeudi : 8h45 à 12h15 et 14h à 16h
 - Nota : à l'issue du Module 4, 2 jours d'épreuve de certification en présentiel

VALIDATION DE FORMATION

Cette formation professionnalisante en ATCC® sera validée aux conditions suivantes :

- participation active à chaque module et aux supervisions ;
- production d'écrits satisfaisants en vue des supervisions et de compléments en cas d'insuffisance d'analyse;
- remise par écrit et confrontation orale validée par les formateurs d'expérience(s) de formation, d'accompagnement(s) au cours du cursus (préparation, déroulé réalisé, bilan des personnes concernées, bilan personnel);
- en fin de formation, animation pour le groupe, d'une séquence de formation ou d'accompagnement avec retour des autres stagiaires et de l'équipe de formation ;
- accord sur le bilan avec les formateurs, au regard du contrat d'objectif défini en début de formation.

En l'absence de l'une de ces conditions, il sera délivré une simple "Attestation de participation" à la formation.

Dans l'attente de la validation par France Compétences de la certification « Accompagner et former à la transformation des conflits avec la méthode de l'ATCC® », cette formation est uniquement « à vocation certifiante ». L'objectif est qu'à l'issue du Cursus 2, les participant·es puissent obtenir cette certification reconnue.

Cette validation professionnelle vous permet :

- d'intégrer le réseau de professionnel.le.s en A.T.C.C.®
- de bénéficier d'avantages internes au réseau (portage, accès réservé sur le site, supervisions, label qualité, etc.)
- d'intégrer un processus d'accréditation annuelle (supervision + garantie de qualité pour le clients)

INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne à cette adresse : https://forms.gle/xaUET4MSBpRgfFFB8

Si vous avez décidé de vous inscrire et que des précisions vous manquent, ce formulaire pourra être complété au plus tard le 01 novembre 2021. L'important est que vous le remplissiez au plus tôt.

Le formulaire d'inscription complet comprend :

- votre contrat d'engagement
- les précisions de modalités de financement que vous envisagez : financement personnel ou via votre_employeur, dans ce cas indiquer les coordonnées afin de recevoir un devis
- votre CV actualisé
- la rédaction de votre contrat d'objectif professionnel
- le déclenchement du paiement de 100 € de frais d'inscription (formalités administratives + entretien préalable à l'inscription définitive), par virement bancaire de préférence (IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 5992 640 ; code BIC : CCOPFRPPXXX) ou par chèque bancaire à l'ordre d'ATCC Institut, adressé à ATCC Institut, 32 rue Matabiau, 31000 Toulouse.

ÉQUIPE DE FORMATION

Supervisée par Hervé OTT², l'équipe se compose de 4 formatrices et formateurs tous en exercice professionnel.



Etienne BUFQUIN,

Sciences-Po Paris, DEA de sociologie, Ecole doctorale sur les processus coopératifs. Consultant chargé de la conduite du changement pour le secteur financier d'un cabinet international de conseil en organisation. Dirigeant d'une société de conseil en RH, organisation et management, spécialisé dans l'accompagnement des équipes dirigeantes et le coaching.



Elizabeth CLERC,

Enseignante, animatrice, elle est désormais formatrice et consultante en ATCC et médiatrice dans les secteurs associatif, éducatif et médico-social. Spécialisée dans les groupes d'analyse de pratiques professionnelles et en accompagnement individuel. Reconnue pour sa capacité à accompagner des situations délicates et complexes, elle co-anime depuis 2014 les formations professionnelles longues en ATCC et en assure les supervisions.



Selma KHELIF, responsable Cursus 2 en ATCC®

Thérapeute de familles, vit à Alger. Après 7 ans de coordination de projets de développement, elle intervient comme formatrice-accompagnatrice en communication interpersonnelle, en faveur du dialogue démocratique, de l'égalité des chances, d'une citoyenneté active et pacifique. Elle accompagne des professionnels à améliorer leurs pratiques, dans la prise en charge psychosociale des personnes et des familles en détresse.



Jean Yves LE TURDU,

Intervient comme formateur et accompagnateur auprès d'associations, de PME et d'équipes municipales. Développe les questions de définition de projet collectif, d'organisation d'équipe et de création de partenariats. Master de droit et ESS. 30 ans d'expériences associatives locales et nationales en tant que bénévole ou dirigeant salarié, responsable d'entreprise de l'ESS, élu local et régional.

Pour toute demande de renseignement sur le déroulé de formation, prendre contact avec Selma, responsable du Cursus 2 selma.khelif@atcc-institut.fr

TARIFS

Frais pédagogiques :

- 5.600 € net³ en cas de prise en charge professionnelle (employeur, OPCO...) pour l'ensemble du Cursus professionnalisant de responsable d'entité, formateur formatrice en ATCC®, accompagnateur accompagnatrice d'équipe.
- 2.800 € net en cas de financement personnel (ou via Pôle Emploi).

Nous souhaitons que l'argent ne soit pas un obstacle à la participation. En cas de difficulté, nous faire une proposition de modalités de paiement ou de tarif qui vous paraît adapté, à <u>contact @atccinstitut.fr</u>. L'investissement dans cette formation peut être rapidement rentabilisé par l'exercice professionnel par la suite.

Frais d'hébergement et de restauration en sus :

- pension complète en chambre seul.e : 208€/session/personne
- pension complète en chambre à deux : 180€/session/personne

Ces tarifs sont susceptibles de modification du fait de l'hébergeur. ATCC Institut refacture exactement le prix fixé par la structure d'hébergement.

Pour toute demande de devis, prendre contact avec Marielle, chargée de gestion administrative au 07 69 51 41 58 ou contact@atcc-institut.fr

* Vous envisagez de participer à cette formation et vous motivez une autre personne à s'inscrire au Cursus 1 ?

Nous vous consentirons **une remise de 270 €** sur votre inscription. Libre à vous de partager cette remise avec la personne que vous avez incitée à s'inscrire.

Nota: ceci est valable pour une seule personne qui prend contact avec ATCC Institut de votre part.

* Vous souhaitez proposer à votre entourage des « bons cadeaux » pour vous aider financer cette formation ? Vous pouvez utiliser l'offre ci-dessous :

A destination du donateur potentiel :

Offrez des « bons cadeaux ATCC » à la personne de votre choix !

Vous versez en une fois ou mensuellement une somme sur le compte paypal d'ATCC Institut. Cela contribuera à financer tout ou partie de sa formation. Vous fixez librement le montant et nous vous envoyons par

pdf dans les 24h un joli bon cadeau personnalisé. Si la personne refuse son cadeau, à votre demande, la somme vous sera re-créditée (- 4% de frais bancaires). Vous pouvez régler par CB en cliquant sur l'image ci contre : désirer

Ordre de grandeur :

- La formation <u>Cursus 1 pratique « Faire face à l'agression, la violence et l'impuis-sance dans les conflits »</u> (12 jours et 3 supervisions) coûte 1800 € pour un particulier, 2580 € avec les frais d'inscription et d'hébergement, hors déplacement.
- La formation <u>Cursus 2 professionnalisante « Devenir intervenant.e en ATCC »</u>
 (18 jours et 4 supervisions) représente un investissement financier personnel de 2600 € net, 3650 € avec les frais d'inscription et d'hébergement, hors déplacement
- Coût pour un particulier cursus 1 + cursus 2 : 6230 €, hors frais de déplacement.

Selon les témoignages des anciens stagiaires, ces formations « changent une vie ». Quel plus beau cadeau que d'offrir à une personne proche d'acquérir des compétences professionnelles répondant à des besoins sociaux avérés et en lien direct avec ses valeurs ?

0,00

Itiliser ce don pour

ATCC Institut demande actuellement l'enregistrement au Répertoire Spécifique. Si cela est validé, une certification sera possible avec une épreuve finale sur 1 ou 2 jours en fonction du nombre d'inscrit∙e∙s pour un coût de 500€.

ANNEXE 1 - CERTIFICATION

Pour un accès à la certification « Accompagner et former à la transformation des conflits avec la méthode de l'ATCC' », les quatre épreuves, telles que détaillées dans le référentiel de compétences et d'évaluation, sont :

- **Épreuve 1 -** Mise en situation en présentiel : situation d'animation avec des perturbations. Les personnes formées sont d'autres candidat·e·s.
- Épreuve 2 Examen par le jury du "tableau de suivi des validations" rempli par les formateurs à partir des productions écrites des candidat·e·s lors des supervisions qui ont lieu en cours de formation. Cette épreuve représente 10 % des critères. Les documents remis par le·la candidat·e pour les supervisions et pour les reprises de supervision sont accessibles au jury (document dans une zone partagée informatique).
- **Épreuve 3 -** Mise en situation en présentiel : présentation de l'outil PISTES face au jury.
- **Épreuve 4 -** Mise en situation en présentiel : présentation de l'analyse d'une situation de crise face à un client représenté par le jury.

Les épreuves en présentiel se tiendront en présence d'un jury qui délibérera ensuite pour l'attribution de la certification. Les critères d'évaluation sont ceux indiqués dans le référentiel de compétences et d'évaluation fourni en début de formation.